

Assemblée fédérale

La session de printemps a été close vendredi 22 mars 1963. Le résumé des délibérations paraîtra prochainement dans la *Feuille fédérale*.

14656

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 22 mars 1963)

Son Excellence M. Rudolf Soucek a remis au Conseil fédéral les lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République socialiste tchécoslovaque près la Confédération suisse.

Ont été confirmés dans leurs mandats de représentants du Conseil fédéral dans le conseil de la fondation «Bibliothèque pour tous» pour la période administrative triennale du 1^{er} janvier 1963 au 31 décembre 1965 MM. Dominik Auf der Maur, député au Conseil des Etats, Schwyz; Gaston Clottu, conseiller national, Neuchâtel; René Juri, directeur, Brougg, et Arthur Schmid, conseiller national, Oberentfelden.

Le Conseil fédéral a nommé en qualité de représentant de la Confédération au conseil de la fondation «Pestalozziheim Neuhof», à Birx, jusqu'à la fin de la période administrative courante, soit jusqu'au 31 décembre 1964, M. Fritz Stucki, député au Conseil des Etats, chef du département de l'instruction publique du canton de Glaris, Netstal.

Le Conseil fédéral a pris acte de la démission de M. Alfred Piguet, Lausanne, de ses fonctions de membre de la commission d'experts pour le tarif douanier et la limitation des importations. A été appelé à lui succéder en qualité de membre de ladite commission jusqu'à l'expiration de la période administrative courante M. Bruno de Kalbermatten, ingénieur diplômé, directeur de Bobst & Fils S. A., Prilly.

Ont été nommés représentants du Conseil fédéral dans le conseil de surveillance de la fondation suisse Schiller pour la période triennale du 1^{er} janvier 1963 au 31 décembre 1965: MM. Alexi Decurtins, Coire; Rudolf Meier, député au Conseil des Etats, Eglisau; Jacques Mercanton, professeur, Lausanne; Hermann Schneider, Riehen; Leutfried Signer, Stans; Adriano Soldini, Lugano; Maurice Zermatten, Sion.

M. André Colliard, de Thônex, actuellement II^e adjoint, a été nommé I^{er} chef de section à la centrale de compensation à Genève.

Des subventions ont été allouées aux cantons suivants:

1. Berne:
 - a. Pour le remaniement parcellaire de Bure;
 - b. Pour la construction d'un chemin forestier à «Grauenstein-Rütiwald», commune de Ringgenberg et des travaux de reboisement et de défense du secteur «Bannwald», commune d'Adelboden;
2. Schwyz: Pour la construction d'un chemin forestier «Isentobel»;
3. Appenzell Rhodes-Intérieures: Pour la construction d'une route de desserte à Laufftegg, district de Gonten;
4. Grisons:
 - a. Pour des travaux de défense et de reboisement du «Fläscherberg», commune de Fläsch, du «Bannwald», commune de Schmitten et pour la construction d'un chemin forestier «Caischavedra», commune de Disentis;
 - b. Pour la construction d'un chemin de desserte à «Curtginatsch», commune de Casti-Wergenstein.

Le Conseil fédéral a pris acte de la démission de M. Paul Carry, professeur et avocat, Genève, de ses fonctions de vice-président du conseil de la banque nationale suisse. M. Bruno Galli, avocat, Lugano, a été réélu président et M. P. Jäggi, professeur à l'université de Fribourg, nommé vice-président du conseil de ladite banque pour la période administrative de 1963 à 1967.

14656

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Mouvement diplomatique à Berne

du 14 au 20 mars 1963

Canada: M. John H. Nelson, deuxième secrétaire, ne fait plus partie de cette mission.

14656

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

| | |
|---------------------|------------------|
| In | Bundesblatt |
| Dans | Feuille fédérale |
| In | Foglio federale |
| Jahr | 1963 |
| Année | |
| Anno | |
| Band | 1 |
| Volume | |
| Volume | |
| Heft | 12 |
| Cahier | |
| Numero | |
| Geschäftsnummer | --- |
| Numéro d'affaire | |
| Numero dell'oggetto | |
| Datum | 28.03.1963 |
| Date | |
| Data | |
| Seite | 780-781 |
| Page | |
| Pagina | |
| Ref. No | 10 096 902 |

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.